



Communiqué de presse

Brive le, 30 janvier 2024

Déménagement des services « Urbanisme, Maison de l'Habitat » Du 1er au 12 février 2024

La Direction de l'Aménagement du Territoire (Urbanisme, Maison de l'Habitat, et Planification territoriale) doit déménager entre le 1er et le 12 février 2024 sur 2 sites suite à des travaux dans l'immeuble consulaire.

La Direction de l'Aménagement du Territoire et l'Urbanisme (Instructions des autorisations d'urbanisme) seront situés : 22, Avenue Louis Pons (juste à côté de l'École).
L'accueil du public aura lieu dans les nouveaux locaux à compter du 12 février 2024.

Les services politiques de l'Habitat (Maison de l'Habitat) et Planification Territoriale seront situés 56, Avenue du Maréchal Bugeaud (anciennement Auberge de Jeunesse).
L'accueil du public aura lieu dans les nouveaux locaux à compter du 12 février 2024.

Les numéros de téléphone ainsi que les adresses mails restent inchangés.

Pour tout renseignement :
Du lundi au vendredi 9H-12H et 14H-17H
05 55 74 08 08